

du 1<sup>er</sup> AVRIL au 31 OCTOBRE 2018

ÉcoPrimes

AIDEE



# CHAPPEE

## CHAUDIÈRE *fioul* à condensation

HPE (Haute Performance Energétique)

### SEMPRA NOVA Pack HTE & BORA NOVA HTE

CHAPPEE propose un large choix de solutions de chauffage permettant de répondre à tous les types de besoins de confort et d'implantation.

Performances, fiabilité, économies et adaptation aux contraintes sont des engagements qui font de la marque CHAPPEE le bon plan chauffage accessible à tous les budgets.



**MATÉRIEL ÉLIGIBLE** (installé avec une régulation classe IV minimum)

- Gamme SEMPRA NOVA Pack HTE : 2 modèles : 24 kW CF, FF
- Gamme BORA NOVA HTE : 3 modèles : 25, 31 et 38 kW



## PAC SEMPRA NOVA HYBRIDE *fioul*

Sempre Nova Hybride est l'association d'une pompe à chaleur hautes performances avec une chaudière fioul, qui permet la régulation intelligente et optimisée de vos consommations d'énergie. Elle garantit un maintien du confort chauffage et eau chaude sanitaire optimal quelques soit la température extérieure. Le système hybride assure en plus d'une chaudière seule, la fonction rafraîchissement afin de garantir le confort également en été.

**MATÉRIEL ÉLIGIBLE** - Gamme Sempra Nova Hybride avec :  
PAC AWHP : 4,5, 6, 8, 11kW mono et 11kW tri  
Chaudière : Sempra nova CF, FF en 22 ; 29kW et HTE 19 ; 24 ; 32kW

30%

de CITE

matériel éligible  
au Crédit d'Impôt  
Transition  
Énergétique

jusqu'à **1500 € TTC\***  
de remboursés sur votre PAC hybride fioul

et jusqu'à **900 € TTC\*\***  
de remboursés sur votre chaudière fioul



30% d'économies  
d'énergie <sup>(1)</sup>

TVA à <sup>(2)</sup> **5,5%**

\*1500€ «EcoPrimes **super bonus** Pac hybride fioul» (dont 100€ sous forme de chèque fioul) pour les logements de +130 m<sup>2</sup> ou 1300€ pour les logements de -130 m<sup>2</sup>. **SOUS** conditions de ressources du ménage occupant le logement et dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond (voir tableau page 2). **SANS** condition de ressources : «EcoPrimes Pac hybride fioul» de 1000€ (dont 100€ sous forme de chèque fioul) pour les logements de +130 m<sup>2</sup> ou 800€ pour les logements de -130 m<sup>2</sup>.

\*\*900€ «EcoPrimes **super bonus** chaudières fioul» (dont 100€ sous forme de chèque fioul) **SOUS** conditions de ressources du ménage occupant le logement et dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond (voir tableau page 2). **SANS** condition de ressources : «EcoPrimes chaudières fioul» de 550€ pour un logement.

Consultez la procédure à suivre et les conditions d'obtention de la prime en fin de livret. Pour connaître la procédure **détaillée** de l'opération rendez-vous sur [www.aidee.fr](http://www.aidee.fr) ou faites en la demande soit par courrier à Aidee - 114 avenue de Wagram 75017 PARIS, soit par mail à [aidee@aidee.fr](mailto:aidee@aidee.fr)

1- Source Ademe / 2- Sous réserve de modification de l'Administration (plus d'infos sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)).

Pour en savoir plus : [www.aidee.fr](http://www.aidee.fr)

N° Vert 0 800 82 82 82